

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge  
**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge  
**Band:** - (1974)

**Rubrik:** Télécommunications

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Télécommunications

Au printemps 1974 ont commencé les travaux de construction de la nouvelle station-radio de Versoix, située à une dizaine de kilomètres de Genève. Le 1<sup>er</sup> octobre, deux émetteurs/récepteurs ont été mis en fonction, assurant la totalité du trafic radio entre Genève et les délégations sur le terrain.

La nouvelle station est équipée de deux antennes fixes et de trois antennes directionnelles qui permettent une réception optimale. Au siège du CICR, il ne reste qu'une station automatique de dépannage.

Sur le terrain, deux nouvelles stations-radio ont été ouvertes en 1974: l'une à Santiago, le 10 juin, l'autre à Nicosie, le 21 juillet. La station de New Delhi a été fermée le 31 mai et les stations d'Islamabad et de Vientiane ont été dès lors relayées en téléphonie par Dacca et Phnom-Penh.

En 1974, 14 250 messages radio ont été échangés entre le CICR à Genève et ses délégations sur le terrain.

Le Service des télex, pour sa part, a enregistré 6054 télégrammes « entrant » et 5322 « sortant ».

A la fin de l'année, les Sociétés nationales des pays suivants avaient obtenu de leur Gouvernement l'autorisation d'utiliser les fréquences de la Croix-Rouge et étaient ainsi devenues membres du réseau d'urgence de la Croix-Rouge:

République fédérale d'Allemagne, Autriche, Bahamas, Bangladesh, Barbades, Bolivie, Chili, Colombie, Chypre, Costa Rica, Egypte, Equateur, Espagne, Guatémala, Haïti, Honduras, Israël, Jordanie, Laos, Liban, Mali, Nicaragua, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République Dominicaine, République Khmère, El Salvador, Syrie, Togo, Uruguay, Vénézuéla, République arabe du Yémen, Zambie.